

permettre de réagir ainsi. Il existe de véritables dangers qui menacent notre environnement et nous devons envisager cette question avec sérieux.

• (1230)

On nous dit que la soupape qui s'est brisée sur le *World Bond* à Cherry Point, le 4 juin, n'est restée ouverte que pendant quatre secondes, et pourtant, voyez les dégâts qu'ont entraînés ces quelques secondes de fuite de pétrole. Rien d'étonnant à ce que le gouvernement ait répété maintes et maintes fois aux États-Unis qu'il s'inquiète du danger croissant qui menace l'environnement de nos deux pays, en raison de l'arrivée de grands pétroliers à la raffinerie de Cherry Point.

Le gouvernement a exprimé son inquiétude tant publiquement que dans le privé, officiellement et officieusement, à tous les niveaux du gouvernement des États-Unis, y compris au président Nixon lui-même. Comme je l'ai dit dans ma déclaration à la Chambre hier, le premier ministre (M. Trudeau) a discuté du problème avec le président, au cours de la visite de ce dernier en avril. En même temps, le secrétaire Rogers a eu l'occasion de s'apercevoir combien notre pays était inquiet, au cours d'une réunion avec le ministre de l'Environnement (M. Davis), le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. MacDonald) et moi-même. En fait, nous nous étions regroupés pour une réunion spéciale dans le but de mettre M. Rogers au courant de notre profonde inquiétude au sujet des éventuels dégâts à l'écologie, sur la côte du Pacifique. Nous avons tenu une réunion spéciale dans ce seul but, afin qu'il soit bien convaincu qu'il ne s'agissait pas uniquement d'une démarche officielle, mais que cette réunion représentait l'inquiétude grave et profonde que nous avions manifestée aux autres niveaux du gouvernement américain à quelques reprises.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, le ministre me permettrait-il de lui poser une question pour éclairer ma lanterne? Sur quoi la Grande-Bretagne et les États-Unis se fondent-ils pour s'opposer aux propositions faites par le ministre de l'Environnement (M. Davis) à la conférence de Stockholm? A quoi s'opposent-ils et que refusent-ils?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, il faudrait que j'attende le retour du ministre, mais je pourrais peut-être commenter la situation selon mon propre point de vue. Il s'agit de cette divergence de vues traditionnelle, entre les pays qui ont des navires et les pays à longues lignes côtières. C'est la grande contribution que le Canada a apportée...

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Lui qui n'a pas de navires?

**L'hon. M. Sharp:** ... dans l'élaboration du droit de la mer. Il a pris des initiatives au nom des pays côtiers pour obtenir que le droit de la mer soit modifié. A Stockholm, comme partout ailleurs, le Canada fait des progrès. Je suis heureux que le très honorable représentant s'en soit aperçu, car il a vu comment nous avons amorcé la discussion sur ce sujet en montrant au monde qu'il s'agit d'une cause que nous allons gagner.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Comme le crabe!

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, je connais très bien le très honorable représentant et j'ai bien étudié les manœuvres de son gouvernement quand il en était chef. Si nous marchons en crabe, lui il reculait, en écrevisse.

[L'hon. M. Sharp.]

**Le très hon. M. Diefenbaker:** J'aurais quelques mots à dire au sujet des manœuvres de l'honorable représentant quand il était sous-ministre.

**M. Woolliams:** Pourquoi ne nous parlez-vous pas de la stabilisation du dollar?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, si vous me le permettez, je poursuis mon exposé. Le gouvernement a proposé au président Nixon que le Canada et les États-Unis demandent à la Commission mixte internationale d'enquêter sur tous les aspects du problème. Le 4 mai et, de nouveau le 19, l'ambassade du Canada à Washington a présenté cette proposition en termes précis. Nous sommes de plus en plus inquiets depuis que le secrétaire Morton a déclaré, presque en même temps, qu'il avait décidé d'autoriser la construction d'un pipe-line transalaskien. La résolution adoptée à l'unanimité par la Chambre le 15 mai mentionne que le passage de grands pétroliers dans les détroits de la côte du Pacifique nuirait aux intérêts des Canadiens. Elle n'a pas fait l'objet d'un long débat, car nous, de ce côté, étions d'accord pour qu'elle soit transmise au gouvernement des États-Unis, et elle l'a été le lendemain. Le 7 juin, comme je l'ai indiqué hier à la Chambre, l'ambassade du Canada à Washington a discuté avec le Département d'État l'incident de Cherry Point, y compris les questions immédiates de l'indemnité et du nettoyage et les questions plus vastes dont nous voulons saisir la Commission mixte internationale. J'ai bon espoir que nous recevrons bientôt la réponse officielle des États-Unis. Certes, l'une des raisons qui me portent à le croire est que cet incident bien tragique est survenu sur la côte du Pacifique.

On pourrait discuter les termes du renvoi à la Commission. L'étude devrait-elle se limiter au problème sur la côte ouest, par exemple, ou devrait-elle aborder également la question des expéditions de pétrole aux raffineries de la côte est? C'est là un aspect très important du renvoi et qui sera appuyé sûrement par tout les partis à la Chambre. Si nous réussissons à persuader les États-Unis, et ce sera pas facile, de prier la Commission d'examiner les problèmes que suscite l'acheminement du pétrole sur la côte du Pacifique et dans ces étranglements, alors les États-Unis demanderont également que les mêmes problèmes soient étudiés pour d'autres parties du Canada et des États-Unis où l'on transporte du pétrole canadien. Autant de détails que nous sommes disposés à examiner avec les États-Unis dans un esprit de conciliation. Il faudra quelque temps pour formuler comme il se doit la recommandation à la Commission mixte internationale. Rien d'étonnant à cela s'il s'agit d'un examen sérieux et approfondi.

Nous tenons, il va sans dire, à ce qu'on présente tout le problème que pose actuellement le transport du pétrole et que posera à l'avenir la navigation des grands pétroliers dans ces détroits. Espérons que le point de vue de la Commission mixte internationale concordera avec celui de la Chambre, savoir qu'il s'agit d'un projet insensé. Nous sommes d'avis que la raffinerie de Cherry Point pourrait être desservie par voie de terre. Ce n'est pas la raffinerie de Cherry Point elle-même qui est la cause de ces ennuis mais la façon dont elle est approvisionnée. Nous avons signalé au gouvernement des États-Unis que la raffinerie pouvait être desservie par voie de terre tout aussi efficacement que par voie de mer. Mal définir la tâche de la Commission serait lui rendre un mauvais service de même qu'aux deux gouvernements. Mais il ne faut pas que le souci de précision retarde les choses. Nous